



Communiqué

Pour diffusion immédiate

L'ARTERRE : pour un monde agricole plus accessible!

La MRC de La Haute-Yamaska désormais desservie par le service régional de L'ARTERRE

Saint-Hyacinthe, le 31 mars 2022 – La MRC de La Haute-Yamaska se joint à celles des Maskoutains, des Jardins-de-Napierville, de Pierre-De Saurel et du Haut-Saint-Laurent pour la mise en œuvre du service *L'ARTERRE*. Cette mobilisation régionale est rendue possible grâce à l'appui financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) via le Fonds régions et ruralité, volet 1 – Soutien au rayonnement des régions.

« La MRC de La Haute-Yamaska est fière d'offrir le service *ARTERRE* sur son territoire. Cette initiative s'inscrit dans les objectifs de notre Plan de développement de la zone agricole, mais surtout, il répond à nombre d'enjeux identifiés par la communauté agricole dans le cadre de cette démarche. Avec 78 % de notre territoire situé en zone agricole, une moyenne d'âge de plus de 53 ans des producteurs et une relève trop souvent non identifiée, ce service et cette précieuse collaboration avec les MRC partenaires étaient pour nous toute désignée ! » a déclaré M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC de La Haute-Yamaska.

À propos du Plan de développement de la zone agricole

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) vise à réunir les conditions nécessaires pour favoriser l'accroissement de la production agricole, mais également à la diversification des produits, des modèles d'entreprises et des modes de mise en marché. Il propose également de mettre en relief l'importance des activités complémentaires à l'agriculture, telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme. De plus, le PDZA permet de mesurer la contribution de l'agriculture et de ses artisans au développement de l'identité régionale ainsi qu'à la qualité de vie des communautés.

À propos de L'ARTERRE

Rappelons que *L'ARTERRE* est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou

agriculteurs sans relève identifiée. Il privilégie l'établissement de la relève par démarrage et reprise de fermes afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

L'accompagnement offert par le service permet de conclure des ententes adaptées à la réalité de chacun. Ainsi, *L'ARTERRE* peut accompagner dans une variété de situations :

- Offre et recherche de surfaces cultivables, petites ou grandes, et des bâtiments pour loger des animaux d'élevage, pour de l'entreposage ou pour de la transformation alimentaire complémentaire à la production agricole;
- Recherche de partenaires pour soutenir une production actuelle ou pour la diversifier;
- Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés pour les entreprises agricoles sans relève et accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.

Les détails sur le service et le répertoire des offres et des aspirants-agriculteurs inscrits à la grandeur du Québec peuvent être consultés sur le site Internet de *L'ARTERRE* au www.arterre.ca.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter l'équipe du service de *L'ARTERRE* au 450 774-3141, poste 3010 ou par courriel à arterre@mrcmaskoutains.qc.ca.

Source :

Pascal Doyon
Coordonnateur aux
communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2215
pdoyon@haute-yamaska.ca